

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 25 septembre à 18h45 au lab. créatif du Méandre.

### **Étaient présents :**

Madame Isabelle Arial, directrice  
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint  
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe  
Madame Karine Poitras, directrice adjointe  
Madame Myriam Demers, membre parent  
Madame Fouzia El Matboue, membre parent  
Madame Grace Lopes, membre parent  
Madame Hélène Collette, membre parent  
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent  
Madame Tanya Paquet, membre parent  
Monsieur Thomas Lhomme, membre parent  
Madame Mylène Perron, membre parent substitut  
Monsieur Rodrigue Duplex Kouamen Kwetchou, membre parent substitut  
Madame Marie-Annie Rinfret, enseignante en 6<sup>e</sup> année  
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant en 4<sup>e</sup> année  
Madame Anne Marchand, orthopédagogue  
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste  
Madame Maude Levasseur, secrétaire  
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde  
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde  
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté

### **Étaient absents :**

Aucune absence

### **Invité :**

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18h50.

### **1. Accueil et vérification du quorum**

Madame Arial constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement. Elle invite chacun des membres à se présenter.

Elle anime la rencontre pour l'élection aux postes de président(e), vice-président(e) et secrétaire.

## **2. Adoption de l'ordre du jour du 25 septembre 2024**

Madame Ariel fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte des ajouts suivants :

- Point 14.2 Information et tarification
- Point 16.1 Sécurité aux abords de l'école

C.É.-2024-2025-01

Proposé par : Jean-Philippe Lambert  
Appuyé par : Fouzia El Matboue

## **3. Questions du public**

Aucun invité

## **4. Nomination d'un représentant de la communauté**

Madame Myriam Demers propose madame Jacinthe Larochelle comme représentante de la communauté. Madame Larochelle accepte ce poste.

C.É.-2024-2025-02

Elle est élue à l'unanimité.

## **5. Élections**

### **5.1 Élection à la présidence**

Madame Ariel explique brièvement en quoi consiste le rôle de président(e).

Madame Anne Marchand propose madame Myriam Demers au poste de présidente. Aucune autre proposition n'est soumise.

C.É.-2024-2025-03

Madame Demers accepte le poste. Elle est élue à l'unanimité.

### **5.2 Élection à la vice-présidence**

Monsieur Rodrigue Duplex Kouamen Kwetchou se propose pour être vice-président. Aucune autre proposition n'est soumise.

C.É.-2024-2025-04

Monsieur Kouamen Kwetchou est élu vice-président à l'unanimité.

### **5.3 Élections au secrétariat**

Madame Tanya Paquet propose madame Jacinthe Larochelle au poste de secrétaire. Aucune autre proposition n'est soumise.

C.É.-2024-2025-05

Madame Larochelle accepte le poste. Elle est élue à l'unanimité.

## **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 10 juin 2024**

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Le procès-verbal est adopté tel que proposé.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert  
Appuyé par : Marie-Ève Dubois

## 7. Suivi au procès-verbal

- Point 13 Présentation d'une fondation

Madame Larochelle a reçu un formulaire de la Fondation Laure-Gaudreault permettant de faire une demande de fonds. Elle le complètera avec mesdames Arial et Demers au cours des prochaines semaines.

- Point 16.2 Chaise des générations

La *Chaise des générations*, réalisée par les élèves de l'école dans le cadre d'un projet initié par madame Marie-Ève Dubois, a été remise ce matin aux élus municipaux de la ville de Lévis. Dans un communiqué de presse, monsieur le maire Gilles Lehouillier a exprimé sa gratitude et son enthousiasme pour la réalisation de ce projet.

## 8. Fonctionnement du conseil d'établissement

### 8.1 Calendrier des rencontres

Le calendrier des rencontres proposé est le suivant :

- 25 septembre 18h30
- 29 octobre 18h30
- 4 décembre 18h15
- 22 janvier 18h30
- 26 février 18h30
- 26 mars 18h30
- 23 avril 18h15
- 21 mai 18h30
- juin 18h15 à déterminer

Madame Arial rappelle aux membres du CÉ, l'importance de confirmer leur présence ou absence au secrétariat lors de la réception de la convocation de l'assemblée. Ce simple geste évite de devoir contacter chaque personne qui n'a pas répondu, afin de s'assurer du quorum lors de la rencontre.

### 8.2 Dénonciation d'intérêt

Madame Arial a distribué un formulaire « Dénonciation d'intérêt » à chacun des membres du CÉ. Elle invite les membres à le compléter et à le lui remettre à la fin de la rencontre.

### 8.3 Formation obligatoire pour les membres

Madame Arial mentionne qu'une formation concernant le Conseil d'établissement est obligatoire pour tous les membres nouvellement élus. Elle enverra aux nouveaux membres les liens pour accéder aux capsules à visionner pour cette formation. La formation doit être complétée avant le 30 novembre.

## 9. Programmation pour les activités et les sorties éducatives pour tous les degrés

Madame Arial explique les règles d'attribution des budgets pour les activités et sorties éducatives.

Chaque année, le ministère envoie aux centres de service une enveloppe budgétaire basée sur la clientèle de septembre 2023. Ce montant est redistribué aux écoles pour l'année en cours.

Pour l'année scolaire 2024-2025, la répartition de l'allocation reçue sera la suivante pour chaque élève :

- Sorties culturelles : 32.74 \$, chaque activité doit faire partie du *Répertoire culture-éducation* du ministère;
- École accessible et inspirante: 41.22 \$ (poursuite du programme);
- Bouge au cube : 12.00 \$.

Le choix de ces activités est élaboré par degré, en tenant compte des expériences antérieures. Certaines activités peuvent s'inscrire dans deux catégories. Plusieurs activités ont lieu en classe afin d'éviter les frais de transport.

Les tableaux des différentes activités sont présentés, à tour de rôle, par les membres de l'équipe-école et l'équipe de direction. Certaines activités n'ont pas encore été déterminées, elles seront ultérieurement approuvées par le CÉ.

Tous les dépassements de coût chargés aux parents devront également être approuvés par le CÉ.

Dans le cas de classes DSPS, madame Arial souligne que les activités sont sélectionnées en fonction des besoins particuliers. Ces classes reçoivent également un montant de la Fondation Maurice Tanguay leur permettant de faire des sorties supplémentaires.

Il est proposé d'approuver les activités et sorties éducatives présentées.

Proposé par : Tanya Paquet

Appuyé par : Grace Lopes

C.É.-2024-2025-07

## **10. Frais chargés aux parents et campagnes de financement**

Le coût de deux des activités présentées précédemment dépasse le montant alloué pour ces sorties :

- Pour les classes de maternelle 5 ans, la sortie au Woodooliparc coûte 28.20 \$, on propose donc de demander 11.00 \$ aux parents;
- Pour les classes de 3<sup>e</sup> année, la sortie au Camp Portneuf le 17 juin coûte 44.48 \$ on propose donc de demander 23.00 \$ aux parents.

Il est proposé d'accepter que ces montants soient facturés aux parents.

Proposé par : Fouzia El Matboue

Appuyé par : Grace Lopes

C.É.-2024-2025-08

## **11. Sortie culturelle pour les élèves en francisation**

Afin d'exposer les élèves en francisation à la culture québécoise, deux pièces de théâtre leur sont offertes :

- Élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année, le 29 novembre au Vieux Bureau de poste;
- Élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, le 30 octobre au Théâtre jeunesse Les gros becs.

Il est proposé d'approuver ces deux sorties.

C.É.-2024-2025-09

Proposé par : Thomas Lhomme  
Appuyé par : Tanya Paquet

## 12. Caisse scolaire

Madame Demers étant une employée de Desjardins, se retire de la discussion en raison du conflit d'intérêt.

Madame Arial explique que Desjardins offre aux enfants la possibilité de déposer leurs économies à la Caisse scolaire, selon un calendrier préétabli, comme par les années passées. Les enveloppes de dépôt fournies par Desjardins sont préparées avec les parents et peuvent être déposées dans une boîte sécuritaire à l'école.

Madame Levasseur vérifiera pour la disponibilité des enveloppes.

Il est proposé d'approuver la distribution de ces enveloppes aux élèves qui souhaitent se prévaloir de ce service.

C.É.-2024-2025-10

Proposé par : Grace Lopes  
Appuyé par : Maude Levasseur

## 13. Cours « Prêt à rester seul »

Il est proposé de permettre pour l'année scolaire 2024-2025, l'envoi de publicité offrant des cours « Prêt à rester seul » ou autres offres similaires aux parents.

C.É.-2024-2025-11

Proposé par : Tanya Paquet  
Appuyé par : Grace Lopes

## 14. Service de garde

### 14.1 Sondage aux parents

Mesdames Gendron et Lussier du service de garde présentent les résultats du sondage effectué auprès des parents concernant la satisfaction des services offerts.

Malgré un faible taux de réponse, l'ensemble des répondants se disent très satisfaits des services offerts.

Madame Demers souligne le courage de l'équipe du service de garde pour cette démarche.

Au cours de la prochaine année, un sondage sera fait auprès des élèves.

Madame Collette suggère que les parents soient informés des noms des éducatrices de leur enfant afin d'humaniser les contacts et faciliter les communications.

## **14.2 Information et tarification**

Les frais pour les élèves « réguliers » au service de garde ont été augmentés à 9.50 \$. Cette augmentation a engendré des ajustements pour les élèves qui fréquentent le service de garde de façon sporadique.

## **15. Nouvelles des comités**

### **15.1. Comité de parents**

Mesdames El Matboue et Lopes sont les représentantes au comité de parents pour l'année scolaire 2024-2025.

Il n'y a pas eu de rencontre depuis le début de l'année scolaire.

## **16. Autres sujets**

### **16.1 Sécurité aux abords des écoles**

Madame Tanya Paquet mentionne avoir été témoin de gestes pouvant compromettre la sécurité aux abords de l'école.

Madame Arial souligne que de la sensibilisation faite auprès des parents lors des rencontres en début d'année n'a pas donné de résultats. La demande d'ajouter un poste de brigadier supplémentaire a été refusée. Elle fera une nouvelle demande.

## **17. Levée de la séance**

La séance est levée à 20h58.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert  
Appuyé par Thomas Lhomme

C.É.-2024-2025-12

---

Myriam Demers  
Présidente du conseil d'établissement

---

Isabelle Arial  
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin